

En double ou en simple file ?

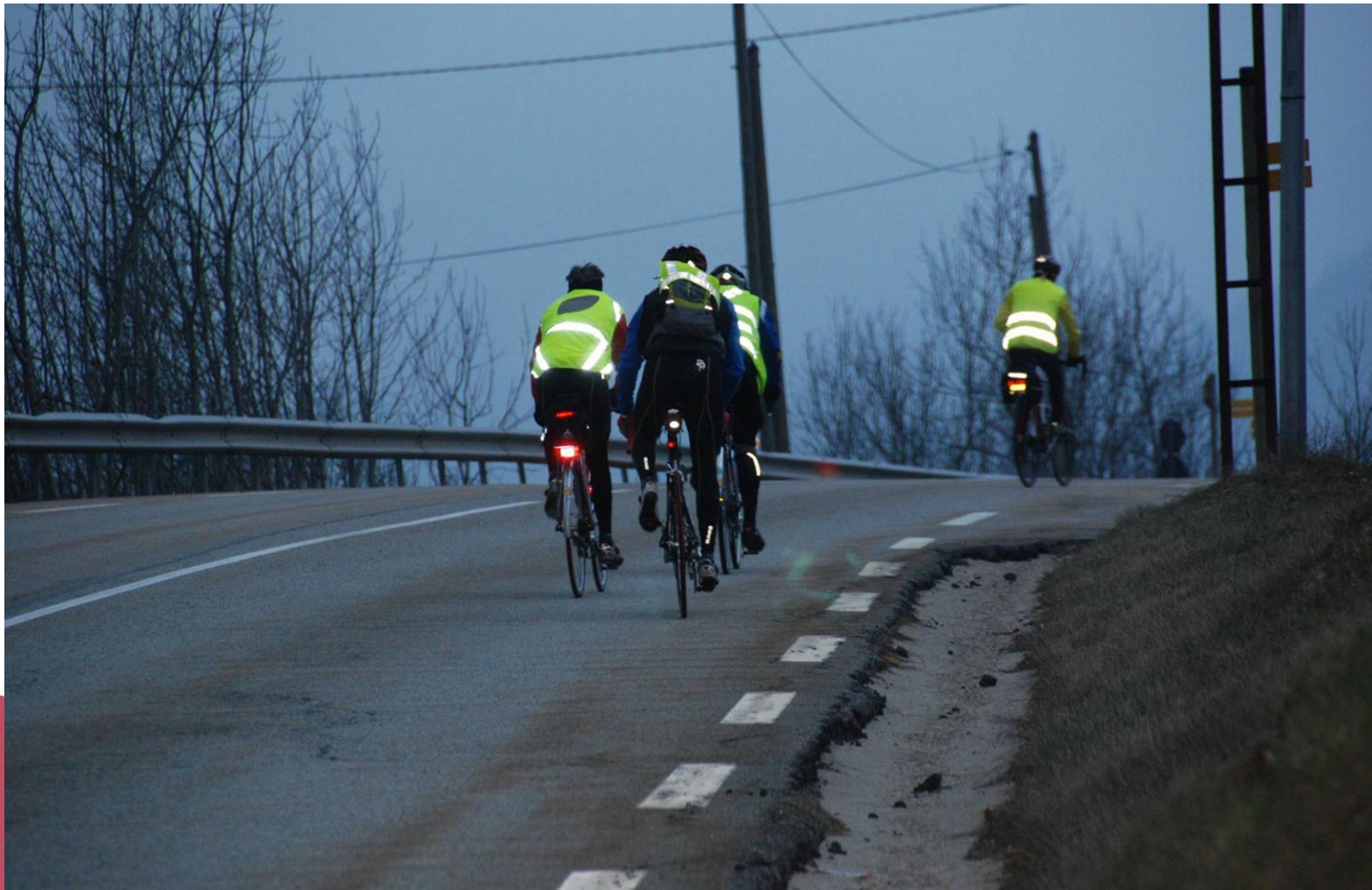
🚲 Code de la route: double ou simple file?

🚲 L'article R431-7 impose aux cyclistes de se mettre en file simple dès que les circonstances l'exigent.

🚲 Quelles sont ces circonstances?



- Dès la chute du jour ou par mauvaises conditions météo.



Véhicule volant dépasser qui annonce son approche
(Usage de l'avertisseur, bruit du moteur...)



 Route étroite, sinueuse, manque de visibilité...



Route de moins de 5 m de large



- **Tunnel** (n'oubliez pas vos lumières)

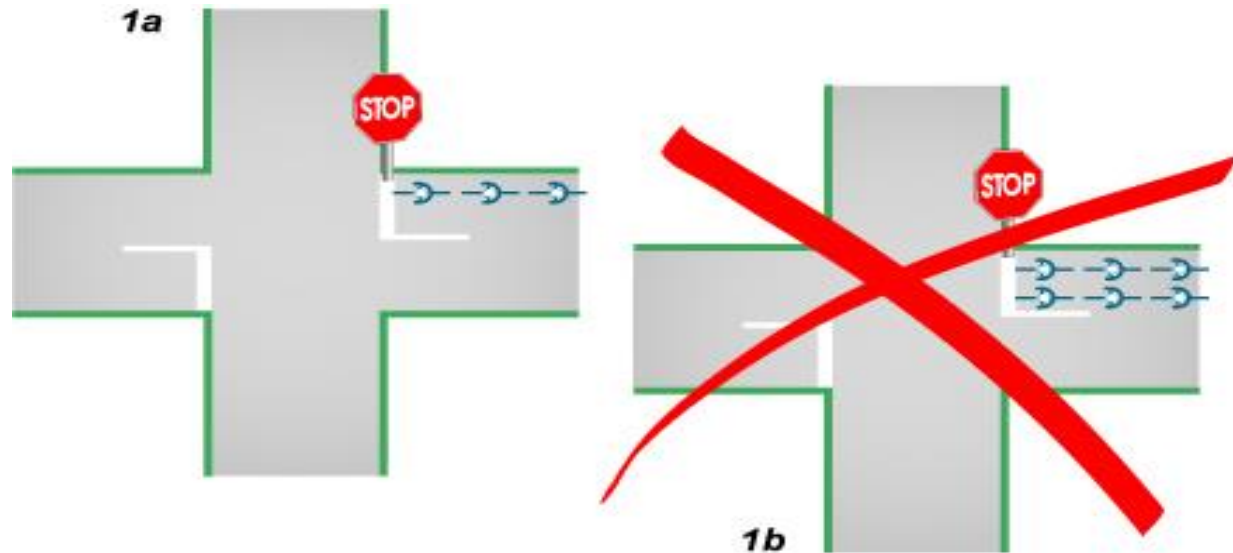


Rétrécissements de chaussée, travaux....

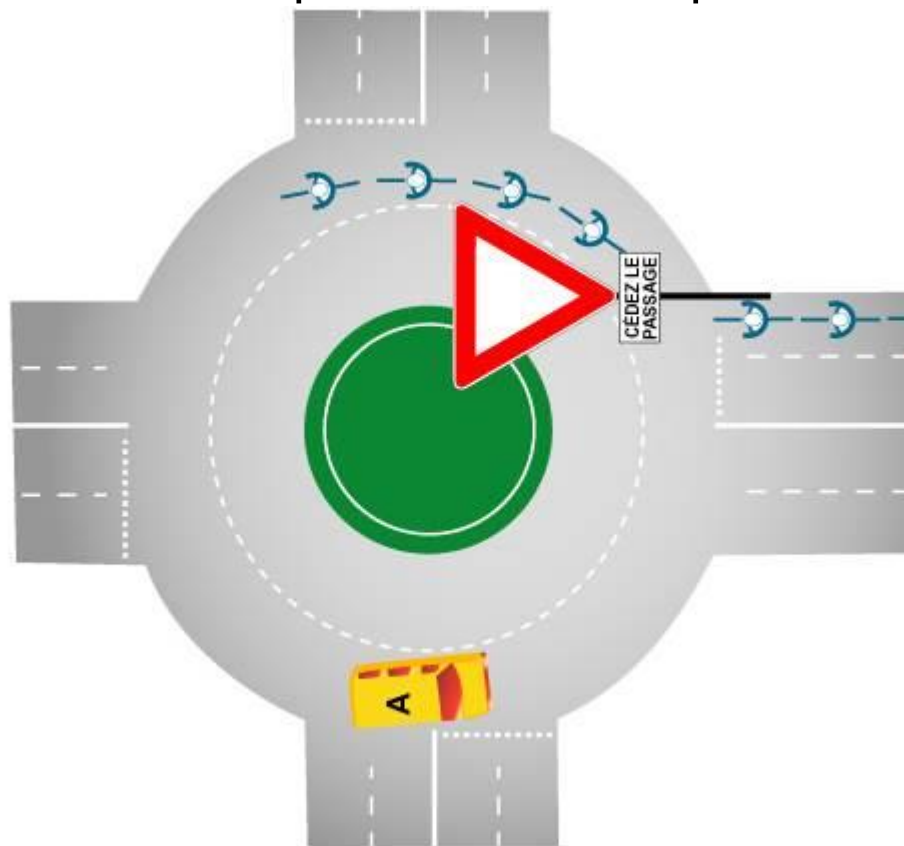


Avant le STOP, cédez le passage, feux... on passe en file simple.

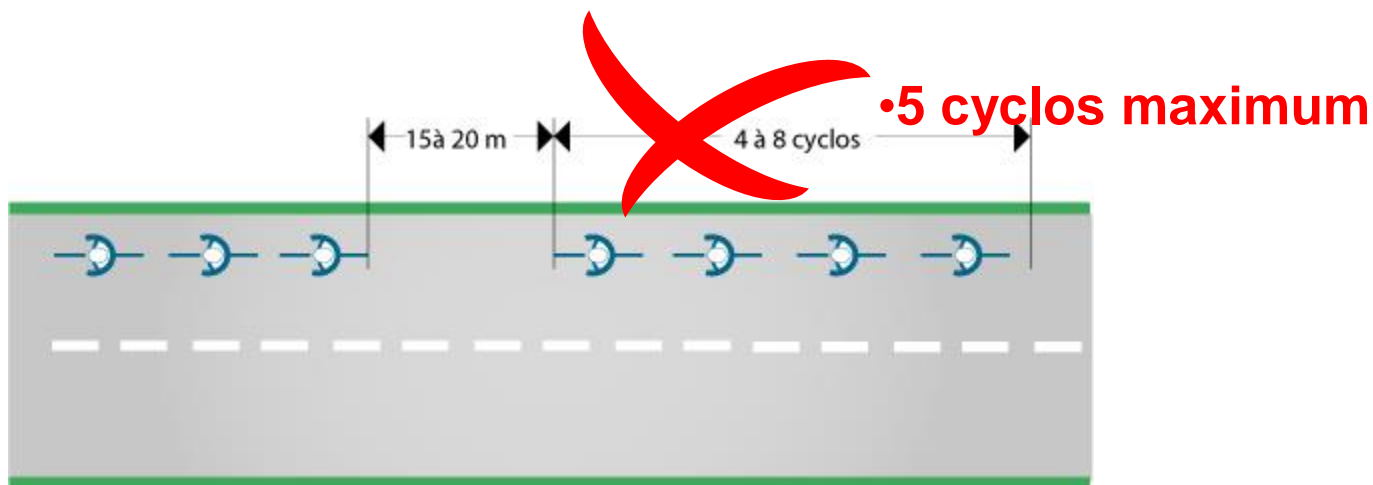
-Chacun marque l'arrêt au stop et au feux.



 A l'approche d'un giratoire...on passe en file simple



 5 cyclistes + distances de sécurité (½ vélo) = environ 15 m

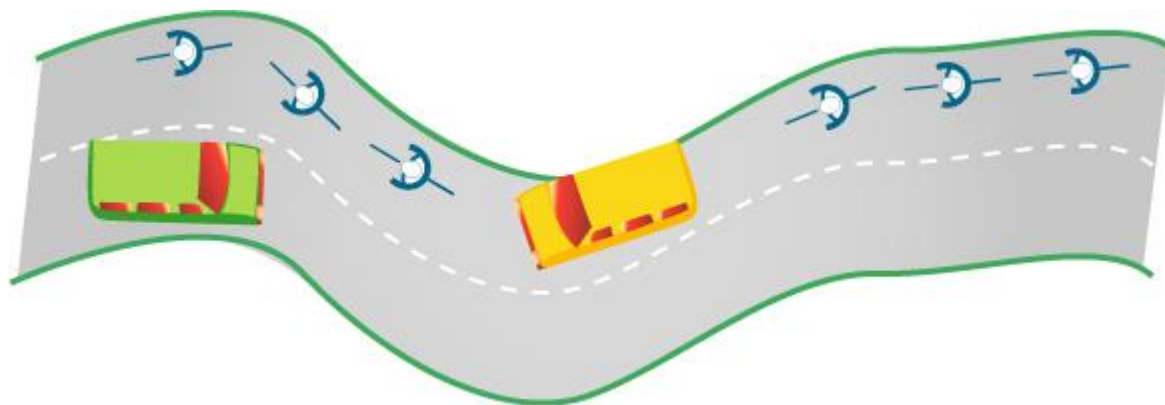


•Partageons mieux l'espace !

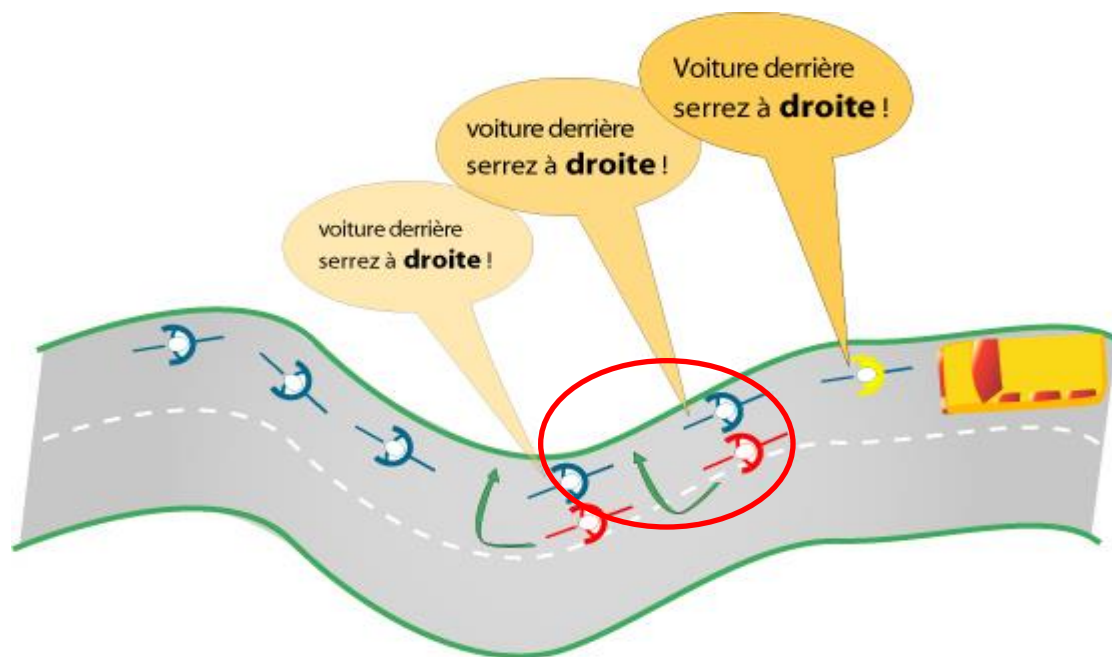
- 5 à 8 cyclis c'était en 2009 !
- 10ans après le trafic est plus dense.



 les petits sous-groupes facilitent l'insertion des véhicules



Information montante ou descendante et règle d'insertion





Fédération française de cyclotourisme

Le tourisme à vélo

Pour conclure

 La sécurité, c'est simplement du bon sens.

 A chacun de fournir le petit plus qui facilite la sécurité de tous

